

# CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

## Entre les soussignés :

Nom : Desjardin Prénom : Jordane  
Adresse : Le clos chevalier lieu dit Clabeau 49320 Les Garennes sur Loire  
dénoté le bailleur d'une part,

et : Nom : Prénom : Mobile:  
Adresse : Email :

dénoté le preneur d'autre part,

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période du / / au / /

Adresse de la location : Le clos chevalier, lieu dit Clabeau, 49320 Les Garennes sur Loire

Montant du loyer : charges comprises

**+ 50 € de forfait ménage quelle que soit la durée du séjour et la taxe de séjour de 1 € par jour et par adulte majeur.**

Votre réservation sera validée dès réception d'arrhes correspondants à 30% du prix du séjour.

*Vous pourrez effectuer vos règlements par chèque, virement ou espèces et pour nos hôtes résidents hors de France par Paypal.*

Le solde de € plus le forfait ménage et la taxe de séjour ainsi qu'un dépôt de garantie de 200 € devront être versés le jour de la remise des clés.

Ci-dessous les conditions générales de location, le descriptif des lieux loués et un plan d'accès.

## CONDITIONS GENERALES

La présente location est faite aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment à celles ci-après que le preneur s'oblige à exécuter, sous peine de tous dommages et intérêts et même de résiliations des présentes, si bon semble au mandataire et sans pouvoir réclamer la diminution du loyer.

- a) Les heures d'arrivée sont prévues **le samedi après-midi à partir de 14 heures**.  
Les heures de départ sont prévues **le samedi matin avant 10 heures**
- b) Il est convenu qu'en cas de désistement :  
du locataire : - à plus d'un mois avant la prise d'effet du bail, le locataire perd les arrhes versées,  
- à moins d'un mois avant la prise d'effet du bail, le locataire versera en outre la différence entre les arrhes et l'équivalent du loyer total, à titre de clause pénale.  
du bailleur : - dans les sept jours suivant le désistement, il est tenu de verser le double des arrhes au locataire.
- c) Le preneur habitera les lieux " en bon père de famille ". Les installations étant en état de marche, les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du preneur.
- d) Le preneur veillera à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par les occupants. **Pour des raisons d'hygiène les animaux, même petits, ne sont pas admis. Le gîte est non fumeur.**
- e) S'il y a lieu, le propriétaire ou son représentant seront en droit de réclamer au preneur à son départ, la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des couvertures rendues sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux, peintures, revêtements de sol, sanitaires, vitres, literie, etc. ...
- f) **Le preneur atteste qu'il est assuré contre les risques locatifs** (incendie, dégât des eaux, etc.). Une attestation de responsabilité civile pourra lui être délivrée gracieusement par son assureur sur simple demande, celle-ci étant comprise dans son assurance RC/Habitation. Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts.
- g) Le bailleur s'engage à assurer le logement contre les risques locatifs pour le compte du locataire, ce dernier ayant l'obligation de lui signaler, dans les 24 h, tout sinistre survenu dans le logement, ses dépendances ou accessoires.
- h) Le dépôt de garantie sera payé par chèque. Il sera restitué au départ du locataire sauf en cas de retenue.
- i) Le preneur ne pourra s'opposer à la visite des locaux, lorsque le propriétaire ou son représentant en feront la demande.

## ETAT DESCRIPTIF

Notre gîte, "la maison des vendangeurs", est une fermette authentique orientée plein sud en tuffeau et en ardoise que nous avons entièrement rénovée. Elle est séparée des autres dépendances et vous disposerez d'une terrasse privative et d'un accès direct à plus de 2 000 m<sup>2</sup> de jardin.

La surface est d'environ 85m<sup>2</sup>. Il est équipé pour recevoir de 4 à 6 personnes.

La pièce à vivre (35 m<sup>2</sup>) comprend un coin salon, un coin repas avec une grande table en chêne, une cuisine ouverte complètement équipée et un poêle à bois\*. Egalement au rez de chaussée les toilettes et la salle d'eau avec un lavabo et une douche. A l'étage deux chambres avec des lits pour deux personnes (140x190) et une mezzanine avec deux lits pour une personne (90x190).

.Equipement :

Ménager : vaisselle et couverts pour 6 personnes, ustensiles et batterie de cuisine, cuisinière avec four électrique, réfrigérateur, four micro ondes, cafetière, bouilloire, lave vaisselle, fer à repasser, séchoir à linge, machine à laver, aspirateur, chauffage par rayonnants électriques.

Le linge de lit et le linge de toilette ne sont pas fournis (possibilité d'en louer).

Accès internet haut débit, WiFi gratuit.

Extérieur : Salon de jardin, transats, barbecue, filet et raquettes de badminton, terrain de pétanque, but et ballon de football.

Situation : 2.5 kms de Brissac, 15kms d'Angers.

Toutes les commodités sont à moins de 3 kms (3 boulangeries, 2 hyper marchés, 4 restaurants).

*\*Le bois de chauffage pour le poêle à bois est gratuit d'octobre à avril, avec participation le restant de l'année (pas de feu en juillet /aout).*

## Itinéraire d'accès

**Important: ne vous rendez pas au bourg de ST Jean des Mauvrets**, celui-ci étant distant de 5 kms de notre propriété, vous n'y trouverez aucune indication et on ne pourra pas vous y renseigner. En suivant les indications ci-dessous vous nous trouverez facilement. Bonne route!

**En venant de Angers / Paris** (suivre Cholet ) par la N160 ou Cholet par la A87 sortie 22 direction Brissac, après quelques kms sur la D748 prenez la sortie direction St Jean des Mauvrets-L'Homois-Gennes. Au rond point suivre l'indication Clabeau (ne plus suivre St Jean des Mauvrets). La route descend dans un vallon et passe sur une petite rivière (l'Aubance). 30 m après le pont prenez à gauche. L'entrée est située 50m plus loin sur votre droite.

**En venant de Brissac** entrez dans Brissac et laissez le château sur votre gauche, au rond point suivre la direction St Melaine, à environ 2 km un peu après le panneau du lieu dit La Frémonière la route fait un léger coude sur la droite, dans ce virage prenez la petite route qui descend sur votre droite. L'entrée est située 150 m plus loin sur votre gauche.

GPS: Ville = Vauchrézien Rue = Clabeau N-47°21.814 W-0°28.418

Contrat de deux pages fait en deux exemplaires à ..... le .....

Le Bailleur

Le locataire

*Lu et approuvé*